



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/38
29 février 2008

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-quatrième réunion
Montréal, 7 – 11 avril 2008

**PROPOSITION DE PROJET :
RÉPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE**

Le présent document comporte les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Elimination

- Mise en œuvre du Plan national d'élimination (PNE) : réglementation, programme de formation et suivi (quatrième tranche)

PNUE/ONUDI

Les documents de pré-session du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

RDP de Corée

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
Plan d'élimination de CFC	PNUE, ONUDI

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)					ANNEE: 2006
CFC: 0	CTC: 0	Halons: 0	BM: 0	TCA: 0	

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)										ANNEE:			
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs à doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC					69						69		0.
CTC						11	384				395		0.
Halons													0.
Bromure de méthyle													0.
TCA													0.

* 44,9 tonnes PAO de CTC utilisées comme fumigène.

(IV) DONNEES DU PROJET		2005	2006	2007	2008	2009	Total	
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)	CFC	220,9	220,9	66,3	66,3	66,3		
Coûts de projet (\$US)	PNUE	Coûts de projet	234,600.	163,400.	100,000.	20,000.	10,000.	528,000.
		Coûts de soutien	30,498.	21,242.	13,000.	2,600.	1,300.	68,640.
	ONUDI	Coûts de projet	536,000.					536,000.
		Coûts de soutien	40,200.					40,200.
Total des fonds approuvés en principe (\$US)		Coûts de projet	770,600.	163,400.	100,000.	20,000.	10,000.	1,064,000.
		Coûts de soutien	70,698.	21,242.	13,000.	2,600.	1,300.	108,840.
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)		Coûts de projet	770,600.	163,400.	100,000.	0.	0.	1,034,000.
		Coûts de soutien	70,698.	21,242.	13,000.	0.	0.	104,940.
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)		Coûts de projet				20,000.		20,000.
		Coûts de soutien				2,600.		2,600.

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	Approbation générale
---	-----------------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée (Corée du Nord), le PNUE, en tant qu'agence principale d'exécution, a soumis à l'examen du Comité exécutif à sa 54^{ème} Réunion, un rapport périodique sur la mise en œuvre du programme de travail 2007 du plan national d'élimination des CFC (PNE) ainsi que le rapport de vérification conformément à l'Accord. Le PNUE a également présenté une demande de financement pour le programme de travail 2008 pour un coût total de 20 000 \$US, plus les coûts d'appui de l'agence de 2 600 \$US. Aucun financement n'a été demandé par l'ONUDI.

Contexte

2. Le PNE pour la Corée du Nord a été approuvé à la 47^{ème} Réunion du Comité exécutif pour un coût total de 1 064 000 \$US, plus les coûts d'appui de l'agence de 68 640 \$US pour le PNUE et de 40 200 \$US pour l'ONUDI, en vue de l'élimination complète de la consommation de CFC dans le pays d'ici 2009. Depuis, le Comité exécutif a approuvé 1 034 000 \$US, plus les coûts d'appui de l'agence pour un montant de 64 740 \$US pour le PNUE et de 40 200 \$US pour l'ONUDI pour la mise en œuvre des trois premiers programmes de travail.

Rapport périodique et vérification

3. Pendant la mise en œuvre du programme de travail de 2007 du PNE, 200 techniciens du secteur de la réfrigération et 240 agents des douanes ont été formés. De plus, 140 machines portatives multi-réfrigérantes de reconversion, 15 unités de reconversion/recyclage/recharge et des outils de maintenance ont été livrés à des ateliers d'entretien, et des formations sur l'utilisation de ces machines ont été assurées. La réglementation sur les SAO concernant l'utilisation des réfrigérants SAO a été mise en place et plusieurs activités de reconversion ont été menées. Le suivi du projet a été mis en œuvre à partir de mars 2006.

4. Un rapport de vérification sur les niveaux de consommation des CFC a été préparé. Le rapport a conclu que la quantité totale de CFC importés en 2006 par les trois entreprises licenciées était de 24,5 tonnes PAO et que la quantité totale de CFC utilisés était de 68,9 tonnes PAO ; et qu'aucun CFC n'a été produit en 2006. En outre, le rapport stipule qu'aucun commerce illégal n'a été constaté au regard des dossiers officiels examinés et que la réglementation sur les importations de SAO était complète et avait été mise en œuvre de façon stricte par les autorités concernées.

Programme de travail annuel 2008

5. Les activités du programme de travail pour 2008 comprennent la mise en œuvre continue de programmes de formation pour les techniciens du secteur de l'entretien de la réfrigération et pour les agents des douanes, ainsi que le programme de reconversion et de recyclage des réfrigérants. Elles comprennent également l'élaboration d'une mesure générale donnant mandat à tous les établissements de formation concernés par les réfrigérants et les équipements CFC/HCFC d'intégrer dans leurs programmes des cours sur la protection de la couche d'ozone et la promotion du code des bonnes pratiques, des activités de sensibilisation continue ainsi qu'un suivi et une évaluation des activités contenues dans le PNE.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

6. En 2006, la consommation de CFC de 24,5 tonnes PAO signalée par le Gouvernement de la Corée du Nord au titre de l'Article 7 du Protocole de Montréal est déjà de 196,4 tonnes PAO en dessous du niveau autorisé pour cette année (220,9 tonnes PAO) et de 41,8 tonnes PAO en dessous du niveau de consommation autorisé en 2007 (66,3 tonnes PAO). Même si des quotas d'importations de CFC ont été autorisés pour 65,1 tonnes PAO en 2006, seules 24,5 tonnes PAO ont été réellement importées. En ce qui concerne la consommation des 68,9 tonnes PAO de CFC signalées dans la même année, le PNUE et l'ONUDI ont informé le Secrétariat que les CFC consommés en 2006 provenaient de substances stockées, de CFC reconvertis et de nouvelles importations. Dans la plupart des cas, les équipements à base de CFC sont des appareils de réfrigération à usage domestique ou des petits appareils de réfrigération à usage commercial, des climatiseurs d'automobile et un petit nombre de refroidisseurs. Après 2010, le Gouvernement prévoit d'adopter des solutions de substitution qui sont actuellement déjà disponibles sur le marché local.

RECOMMANDATION

7. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation totale de la quatrième tranche du projet avec les coûts associés au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous.

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Mise en œuvre du Plan d'élimination des CFC (PNE) : réglementation, programme de formation et suivi (quatrième tranche)	20 000	2 600	PNUE

- - - - -